

## Q&A #2

1. Is operation/passage of heavy machinery in the river permitted if biodegradable hydraulic oil is used in said machinery?

A- No machinery is to be utilized in any watercourse. Biodegradable fluid should be used for any work adjacent to a watercourse but machinery could possibly damage habitat.

2. In the Unit Price table, please clarify "Treated timber retaining walls". Is this the amount of cribwork specified? (18m3?) What are the "wales" in reference to in the measure for payment? Is the value volume of cribwork or volume of timber included in the cribwork? Are verticals, ballast floor, and other timber items included in this "measurement for payment"?

A- This item is for volume (m3) of finished cribwork **TIMBER** material only (connections and hardware are incidental). Type 2 fill within timber crib is separate item (see notes below).

There are no wales included in new work. Existing wales are to be removed under "removal and disposal of timber structure" lump sum item.

All timber elements only of new cribwork are included in this item (connections and hardware are incidental).

Clarification of backfill item:

All backfill materials (types 2, 3 & 4 fills) as indicated on the drawings are to be included in Lump sum table item #6 – Fill against structure (this includes type 2 fill within timber cribwork).

## Q&R #1

Français :

1. L'utilisation / passage de machines lourdes dans la rivière est-elle permise si l'huile hydraulique biodégradable est utilisée dans ces machines?

R- Aucune machine ne doit être utilisée dans aucun cours d'eau. Un fluide biodégradable doit être utilisé pour tout travail adjacent à un cours d'eau, mais les machines pourraient endommager l'habitat.

2. Dans le tableau des prix unitaires, veuillez préciser «Murs de soutènement en bois traité». Est-ce que la quantité de cribwork est spécifiée? (18m3?) Quels sont les «pays de galles» en fonction de la mesure de paiement? Est-ce que le volume de valeur du cribwork ou du volume de bois inclus dans le cribwork? Les verticales, le ballast et autres articles en bois sont-ils inclus dans cette «mesure de paiement»?

R- Cet objet est pour le volume (m3) du matériau FABRICÉ fini uniquement (les connexions et le matériel sont accessoire). Le remplissage de type 2 dans le berceau en bois est un article distinct (voir les notes ci-dessous).

Il n'y a pas de pays de Galles inclus dans un nouveau travail. Les groupes de sociétés existants doivent être supprimés dans l'élément forfaitaire "enlèvement et élimination de la structure du bois".

Tous les éléments en bois uniquement de nouveaux cribks sont inclus dans cet article (les connexions et le matériel sont accessoire).

Clarification de l'article de remblai:

Tous les matériaux de remblai (types 2, 3 et 4 remplis) comme indiqué sur les dessins doivent être inclus dans le tableau forfaitaire article n ° 6 - Remplir contre la structure (y compris le remplissage de type 2 dans les caisses en bois).